

Me Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES
Avocat associée au Barreau de Marseille
43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.13.24.13.66 – c.deboury@provansal.eu

**VENTE AUX ENCHERES SUR LICITATION
EN UN SEUL LOT**

**D'UN APPARTEMENT EN DUPLEX DE TYPE 4
ET D'UN BOX GARAGE DOUBLE**

dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé
RESIDENCE L'ALIZE, Bâtiment B,
situé rue de Ruffi, quartier La Villette, 13003 MARSEILLE

**SUR UNE MISE A PRIX DE 100.000 EUROS
(CENT MILLE EUROS)**

Avec faculté de baisse de moitié en cas de carence d'enchères

VISITE LE LUNDI 6 DECEMBRE DE 9 H 00 A 10 H 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 16 DECEMBRE 2021 à 9 h 30
à l'audience de la Chambre des Criées du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée – Palais Monthyon,
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

D'après le titre de propriété :

Dans un ensemble immobilier en cours
de construction dénommé « L'Alizé », à
bâtir sur deux lots de volumes numéros
100 et 200, ci-après visés, sis sur la
commune de MARSEILLE (Bouches-
du-Rhône), Rue de Ruffi et Rue de

Chanterac, quartier La Villette,
Cadastré sous les références suivantes :

Lot de volume 100 :

Préfixe 814 section A numéro 84 Lieudit
LA VILLETTE contenance 31 a 33 ca,
Préfixe 814 section A numéro 85 Lieudit
LA VILLETTE contenance 03 a 88 ca.

Lot de volume 200 :

Préfixe 814 section A numéro 87 Lieudit
LA VILLETTE contenance 07 ca.

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés :

LOT NUMERO CENT TRENTTE (130) :

Un appartement duplex n°B0-05 de type 4 situé au rez de chaussée et au 1er étage du bâtiment B2 entrée B, portant le numéro 130 sur les plans desdits niveaux est composée de :

- Au rez-de-chaussée : hall d'entrée, cuisine avec cellier, séjour, W/C, emplacement placard, escalier menant au niveau supérieur, terrasse,

- Au premier étage : escalier menant au niveau inférieur, dégagement, trois chambres, salle de bains, emplacements placards,

Et les 231/10.000° indivis des parties communes générales.

LOT NUMERO CINQUANTE-ET-UN (51) :

Un box garage double en longueur n° P58-P59 situé au 2^{ème} sous-sol du bâtiment Parking portant le n° 51 sur le plan dudit niveau,

Et les 23/10.000° indivis des parties communes générales.

D'après le procès-verbal de description :

LOT NUMERO (130) :

Maître CROSSE, Huissier de justice à Marseille, a établi le 14 septembre 2021, le procès-verbal de description des biens aux termes duquel il apparaît qu'il s'agit d'un appartement traversant et en duplex situé dans le bâtiment B2

composé en rez-de-chaussée d'une entrée, d'un séjour avec terrasse, d'une cuisine avec cellier et placard, un W.C. et à l'étage trois chambres avec placards, un couloir de dégagement et une salle d'eau.

LOT NUMERO (51) :

Il s'agit d'un box-garage fermé comprenant deux places de stationnement et portant le n°59 situé au deuxième sous-sol du bâtiment B2.

Les lieux sont occupés par les propriétaires.

Le syndic de la copropriété est la GESTION IMMOBILIERE DU MIDI, syndic gérance, sis 6, rue du Jeune Anarcharis, 13001 MARSEILLE.

Le certificat de mesurage des lieux établi par Monsieur Maxime NASRATY stipule une surface loi Carrez de **83,39 m2**.

La présente vente est poursuivie A LA REQUÊTE DE :

Maître Éric VERRECCHIA,

Mandatataire judiciaire, domicilié Résidence La Nativité, Bâtiment D - 47 Bis A, boulevard Carnot - 13100 AIX-EN-PROVENCE en sa qualité de liquidateur du patrimoine personnel de Madame Valérie Rose, Jeanne, Marie FABRE, née à Marseille le 28 mars 1966 divorcée de Monsieur Malick TOURE, né le 9 novembre 1974 à Dakar (Sénégal) suivant jugement du Tribunal de Grande Instance de Marseille en date du 23

février 2016 et avec lequel elle s'était mariée sous le régime de la communauté le 13 août 2005 à la Mairie de Marseille demeurant Les Marronniers, Bâtiment 20, 13010 MARSEILLE,

En procédure de rétablissement personnel suivant jugement du Tribunal d'Instance de Marseille du 16 novembre 2016 (RG n° 11-16-000509) et de liquidation judiciaire du 13 septembre 2017,

Agissant en vertu d'un jugement rendu par la 4^{ème} Chambre du Tribunal Judiciaire de Marseille du 9 juin 2021 signifié le 23 juin 2021 suivant acte de la SCP GENSOLLEN – CROSSE, Huissiers de Justice à Marseille, et actuellement définitif suivant certificat de non appel délivré par la Cour le 30 juillet 2021,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES** dont le Cabinet est sis 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE.

EN PRESENCE DE :

Monsieur Malick TOURE, cuisinier, né à Dakar (Sénégal) le 9 novembre 1974, époux divorcé de Madame Valérie Rose, Jeanne, Marie FABRE, née à Marseille le 28 mars 1966 suivant jugement du Tribunal de Grande Instance de Marseille en date du 23 février 2016,

COLICITANT DEFAILLANT DANS LA PROCEDURE DE LICITATION PARTAGE

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10% du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.13.24.13.66 – c.debouroy@provansal.eu
TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon – Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille le, 28 octobre 2021

Me Thomas D'JOURNO
Avocat